

RÉSERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE
ASSOCIATIONS - ANNÉE 2020

Nom de l'association :

Je soussigné(e).....

Adresse : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Réserve la **SALLE POLYVALENTE - route de Saint Didier - 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR**

Le(s) : àheures

Objet de la réservation :

CONDITIONS A REMPLIR AU PLUS TARD UN MOIS AVANT LA DATE DE RESERVATION

- Je m'engage à remplir et signer la fiche de réservation.
- à fournir à la mairie une attestation d'assurance annuelle responsabilité civile.
- à verser un chèque de caution.
- à régler le montant de la location.

Extrait de la délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2016 qui fixe les tarifs suivants :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Tarifs à l'heure | 15,00 Euros |
| - Associations communales | 147,00 Euros |
| - Associations extérieures à la Commune | 550,00 Euros sans le podium |
| | 650,00 Euros avec le podium |

Le Conseil Municipal se réserve le droit de modifier les tarifs, en cours d'année.

RAPPEL : les associations Saint Clairoises bénéficient d'une réservation de salle gratuite annuelle, merci de cocher la case si vous bénéficiez de cette formule. **En cas d'annulation vous disposez d'un mois avant la date de votre manifestation pour nous prévenir sinon pas de gratuité annuelle**

PODIUM Demandez-vous le podium NON OUI Modification de la taille

Montage prévu : 35 m² (4,80 m x 7,20 m = soit 4 x 6 planches)

Possibilité de l'agrandir sur demande lors de la réservation 42 m² au maximum (≈ 6 m x 7 m)

Structure modulable composé de planches d'1.20 x 1.20 m

CAUTION Une caution de 800,00 Euros est demandée. **Elle sera retenue si le règlement intérieur n'est pas respecté ou si la salle n'est pas rendue dans un état correct de propreté.**

CETTE SALLE EST LOUÉE NON EQUIPÉE DE SONORISATION

Fait à Saint Clair de la Tour, le

« Lu et approuvé »

Signature du demandeur

La remise des clés se fait le samedi matin à 10 heures en mairie.
Contacteur pour l'état des lieux entrant Christophe GRISEL - ASVP au 06-07-29-55-04
Les clés sont rendues le lundi matin après l'état des lieux sortant.